

Annexe 4 : Déclaration de Monsieur Daniel COUÏC

« En 2014 le slogan électoral de Thierry MAVIC destiné aux électeurs lors des municipales c'était :

« **Pour un véritable changement... votre choix est important !** »

- « **Véritable changement** » ? Nous sommes servis...
- « **Le choix des électeurs est important** » ? En effet, le choix des électeurs est toujours important. L'oublier est une faute.

On ne nous fera pas croire que la démission de Thierry Mavic a été décidée par lui seul, avec pour seul motif de strictes raisons personnelles et familiales que l'on peut comprendre. Le constat d'impuissance de la municipalité et les luttes d'influence qui traversent le camp majoritaire à la Mairie ne peuvent pas être étrangers à ce qui se passe aujourd'hui à la tête de notre ville.

Le calcul politicien est très décelable derrière les épisodes et les montages qui ont émaillé le psychodrame que nous inflige la majorité municipale depuis quelques semaines.

Prévue pour le lundi ou le mardi des Brodeuses l'annonce arrive dans la presse le jour même de la fête !

Les prétendants au poste de Maire se sont exhibés dans la presse.

Les procédures elles-mêmes ont été organisées pour empêcher toute velléité de l'opposition de jouer le moindre rôle.

Le groupe majoritaire, à huis clos, désigne un nouveau Maire.

L'opposition est ignorée, écartée, méprisée.

Nous venons en fait d'assister à **un coup de force** orchestré et minuté pour ne pas avoir à se soumettre à une élection en bonne et due forme. Le vote vient d'avoir lieu en Conseil ce soir. Nous devons admettre que formellement ce n'est pas illégal.

Mais ...

On sait que l'élection d'un Maire donne lieu normalement à une campagne électorale.

On sait aussi que la personnalité de la tête de liste compte énormément dans le choix des électeurs. On sait que les Français dans une grande proportion sont attachés à l'élection de leur Maire. La participation aux élections municipales, très souvent forte, atteste de cet attachement à la fonction et à la personne du Maire.

La légitimité d'un élu ne peut relever que du suffrage populaire qui l'a mis là où il se présentait comme candidat. Notre Maire, ce soir, est élu par une vingtaine de Pont-l'Abbistes de son camp politique.

Le Maire de Pont-l'Abbé, ce soir, ne tient pas sa légitimité de la population. Quoi qu'il puisse faire et quoi qu'il puisse dire, notre nouveau Maire ne pourra pas se prévaloir de cette légitimité. Ceci restera pour lui comme un handicap permanent.

Et quel jeu supplémentaire découvrons-nous dans la nouvelle composition de l'exécutif ? Le Maire démissionnaire se présente à un poste d'adjoint... et il l'obtient. Et les Pont-l'Abbistes n'y comprennent rien car ils connaissaient les raisons qui justifiaient selon lui sa démission. En toute logique ils croyaient que la démission était réelle. Eh bien non ! Compréhensible qui pourra !

Le nouveau maire a, paraît-il, besoin du talent du maire démissionnaire pour asseoir l'exercice de son nouveau mandat. Et on apprend dans la presse, hier, que le nouveau Maire va diriger « en binôme »... Et avec qui ce « binôme » ? Avec le plus aguerri bien sûr : Thierry MAVIC... Eh bien non ! Raté ! Ce sera Eric Le GUEN dont l'expérience d'élu est de 2 ans et 4 mois comme adjoint de Thierry MAVIC. Comprenez qui pourra !

Une autre question nous inquiète : la démission du Maire nouvel adjoint a une conséquence non négligeable (certains diraient « il s'agit d'une décision forte » !) l'éviction de deux adjoints, Anne Tincq et Jean Marie Lachivert (ex-premier adjoint) qui s'est exprimé tout à l'heure.

Nous n'avions pas constaté que ces deux adjoints déméritaient du fait de leur engagement ou de la mauvaise qualité de leur travail, ou qu'ils étaient trop souvent absents de nos débats. Bien au contraire Jean-Marie Lachivert et Anne Tincq ont toujours défendu la majorité en place et n'ont jamais tiré nos débats vers le bas, que ce soit en commissions ou en Conseil municipal.

Cette éviction rétrécit la représentation du groupe majoritaire. La population qui avait fait confiance à cette majorité y trouvera-t-elle son compte ? Nous estimons et nous sommes même sûrs qu'elle ne se reconnaîtra pas dans ce coup très dur pour nos collègues concernés.

Et, en préambule au Conseil de ce soir, quel déferlement dans la presse... on « change la communication », on se précipite même la veille du conseil pour « apporter de la sérénité »... Qui donc a manqué de sérénité ? Réponse : c'est vous messieurs-dames de la majorité et personne d'autre !

En tout cas, dans l'état actuel de Pont-l'Abbé, une chose est sûre.

Pas une fois, depuis le début de cette affaire, vous, les représentants de la majorité, n'avez daigné parler avec le groupe de la minorité, c'est-à-dire avec nous qui siégeons à ce Conseil municipal avec la vigilance et le sérieux que l'on sait. Nous n'avons d'information que par la presse. Vous traitez notre Conseil municipal de ce soir comme une chambre d'enregistrement des désignations déjà publiées dans les quotidiens.

Si vous aviez fait preuve d'un peu de respect pour les élus de la minorité, nous aurions eu des choses à vous dire et à proposer. Et il nous arrive d'avoir des idées intéressantes...

Il reste 3 ans et 8 mois de mandat à assurer. C'est bien long pour un intérim. Pour s'assurer de la légitimité du nouveau Maire sur une telle durée, nous aurions proposé que soit organisée une nouvelle élection municipale à Pont-l'Abbé. Nous aurions suggéré à la majorité que l'on signe un accord républicain pour procéder ainsi.

Cet accord était facile à réaliser juridiquement et techniquement et le recours au vote populaire n'aurait posé aucun problème bien au contraire il aurait été compris par la population et les électeurs dont certains pensaient que c'était tout à fait logique.

Tout prouve que cette bonne solution que nous proposons n'a pas effleuré grand monde dans le camp retranché majoritaire.

Il n'est pas trop tard pour en appeler à la raison et dépasser le coup de force de ce 28 juillet 2016 qui, signalons-le, est complètement inédit dans l'histoire de notre ville.

Monsieur le Maire, nous vous disons : nouvelles élections ... Il faut les faire ! Il en est encore temps et cela ne tient qu'à vous et à votre sens de la démocratie ».